

■ relogement

Sinistrés des Floralies : leur vie, quatre mois après l'incendie

Comme pour trouver assurance du ciel. Dans son relogement au « Saint-Pancrace », Sophie Neyrinck désigne tout de suite le plafond. Dès son arrivée, cette mère de famille a fait installer des détecteurs de fumée. Réflexe de survie, depuis l'incendie des « Floralies ».

Le samedi 21 février, les flammes avaient complètement ravagé un appartement situé au 1^{er} étage de cette résidence (137 avenue Marcel-Pagnol) et menacé de prendre au piège tous les habitants du dessus.

Au deuxième, Sylvie et son mari n'avaient pas attendu l'arrivée des pompiers. Leur évacuation par la fenêtre, en grimpant sur la marquise du hall d'entrée, avait été spectaculaire. C'est ainsi que Luna, 6 ans et demi, a été sauvée.

Aujourd'hui, dans le grand T5 que leur a trouvé la municipalité, au dernier étage d'une résidence pour gendarmes, Luna s'est reconstitué un petit coin à elle. Un lit, un bureau, des rideaux, dans un décor rose bonbon de poupée. Mais la blondinette n'a pas récupéré tous ses jouets.

« Pas question de retourner aux Floralies »
« Dans notre appartement, la décontamination n'est pas achevée, justifie Sophie, sa maman. On a sauvé un canapé, mais pour le reste du mobilier, c'est système D ».



Sophie Neyrinck et sa fille Luna, confortablement installées sur le canapé qu'elles ont pu sauver de l'incendie aux Floralies. Bientôt, la famille devra à nouveau déménager... (Photo A.C.)

Une table et chaises - d'une maman qui travaille en mairie et qu'on ne connaît même pas », des lits superposés pour les deux frères de Luna (Tristan et Yohann, 11 et 12 ans) prêtés par le CCAS (Centre communal d'action sociale) - « Le monsieur qui nous y a reçus aurait donné sa chemise » - et du bric et du broc glané à droite et à gauche, ou dans les vide-greniers. Du provisoire, qui redonne néanmoins espoir. « Il y a eu un bel élan de solidarité. Mon mari n'est pas

matérialiste, il se sent bien partout. Mais c'est vrai que j'ai envie d'avoir quelque chose à mon goût, j'ai besoin d'avoir mes repères », confie Sophie. Un jour, sa petite famille devra quitter cet appartement-refuge, promis à la démolition. Nouveau déménagement en perspective, après avoir déjà séjourné deux mois au « Château de la mer ». Mais pas question de retourner vivre sur les lieux du sinistre, même après les travaux de réfection. Aide-soignante de nuit, Sophie

en aurait elle-même le sommeil trop agité. « Depuis qu'on a pris la décision commune de vendre notre ap-

partement incendié, je vais mieux, ça m'a beaucoup aidé ». Ils sont plusieurs comme

ça, à vouloir quitter les Floralies. Pour mieux oublier. D'autres se résignent à rester (voir encadré). Mais les traces de fumées sur la façade, toujours visibles, leur donnent parfois des idées noires.

« Chez nous, il n'y aura pas de bougies ! »
Tous sont reconnaissants à la municipalité de les avoir suivis, aidés, sans jamais les laisser tomber. « On s'est beaucoup investis, dans la mesure de nos possibilités, pour prêter assistance à ces gens déstabilisés par la perte de leur logement », acquiesce David Kopnicki, directeur de cabinet du maire Henri Leroy. Sophie, son mari, Luna et ses frères, pensent déjà à l'après. Sans savoir encore où il sera exactement situé. Mais une chose est sûre, aux yeux de Sophie : « Dans notre prochain chez nous, il n'y aura pas de bougies, et nous ferons très attention aux lampes ».

ALEXANDRE CARINI

Et les autres sinistrés, que sont-ils devenus ?

- **Magalie et David Charlevoil** : l'appartement (3 pièces) de ce jeune couple n'a pas été détruit par les flammes, mais enfumé, avant d'être inondé suite à l'intervention des pompiers. D'abord réfugiée chez des amis à Antibes, Magalie a accouché depuis d'un petit Yann, le 16 mai dernier. Entre langes, cartons et travaux, le retour aux Floralies n'est pas évident pour cette jeune maman : « On fait avec. Mon compagnon et moi logeons dans le salon, et bébé a sa poussette, au lieu d'une chambre d'enfant. Maintenant, nous devons finir les travaux pour reprendre enfin une vie normale ».

- **Famille Smida (3^e étage)** : Le couple et son enfant adolescent ont regagné son logement, malgré l'état des parties communes. La municipalité leur a apporté des conseils juridiques pour accompagner leur démarche auprès des experts et assurances. « afin que les travaux soient réalisés dans les plus brefs délais, mais il y a eu des retards », précise David Knopicki, directeur de cabinet du maire Henri Leroy.

- **Famille Berio (4^e étage)** : le jour du sinistre, le père avait eu un bon réflexe : calfeutrer la porte avec du linge humide, en attendant l'arrivée des pompiers et une évacuation par la grande échelle. Mais les Berio (un couple, deux enfants) ont eu la frayeur de leur vie, et restent traumatisés par cet événement. Leur volonté ? Déménager ! « D'ici la fin d'année, leur dossier pour un autre T4 dans une résidence bénéficiant du 1 % patronal devrait aboutir ». En attendant, eux aussi ont regagné les Floralies. Avec une certaine hantise, dès la moindre lueur extérieure.

- **M. et Madame Dupuis, 1^{er} étage** : C'est dans leur appartement que le feu a pris, alors que M. et M^{me} Dupuis gardaient leur petit-fils âgé de 4 ans. Les travaux sont estimés à plus d'un an, mais sur l'insistance de la Ville, Foncia (le syndicat de la résidence) a pu reloger le couple dans un logement équivalent, à quelques mètres de là.